

RESEAU D'ASSOCIATIONS DE PAM DANS LES REGIONS D'OUTRE-MER

L'APPAM Nouvelle-Calédonie participe avec l'APLAMEDOM Réunion, l'APLAMEDAROM Guadeloupe, le GADEPAM Guyane et l'AVAPLAMAR Martinique, au réseau des associations de PAM dans les régions d'Outre-mer.

Ces associations organisent tous les deux ans, les CIPAM (Colloque International sur les Plantes Aromatiques et Médicinales des régions d'Outre-Mer).

Le Vème CIPAM a été organisé en novembre 2008 à Nouméa par l'APPAM et probablement le XIème le sera en 2019

LE BUREAU

- ▶ Président : Pierre CABALION
- ▶ Vice-Président : Mohammed NOUR
- ▶ Secrétaire : Bernard VILLECHALANE
- ▶ Trésorier : Edouard HNAWIA

APPAM-NC
Centre IRD de Nouméa
101 Promenade R. Laroque
BP. A5 98848 NOUMEA CEDEX

cabalionp@yahoo.fr
edouardhnawia@yahoo.fr
mnour.nc@gmail.com

Association pour la Promotion
des Plantes Aromatiques et médicinales
de Nouvelle-Calédonie

APPAM-NC



Niaouli



Kawa



Arnica kanak



Noni



- Plantes médicinales
- Aromatiques
- Tinctoriales
- Horticoles

QUI SOMMES-NOUS ?

APPAM-NC : *Association pour la Promotion des Plantes Aromatiques, tinctoriales, horticoles et Médicinales de Nouvelle-Calédonie* est une association type «loi de 1901» créée le 3 novembre 2006 (JONC n°8004/05-12-2006).

- Elle a pour mission de contribuer au développement des connaissances et à la valorisation des **Plantes Aromatiques, Médicinales (PAM)**, tinctoriales et horticoles présentes en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique Sud.
- Cette association est composée de membres parmi lesquels on retrouve :
des scientifiques (chimistes, biologistes, botanistes, ethnopharmacologistes, ethnobotanistes, pharmaciens...),
et **des amateurs ayant un intérêt** pour les plantes aromatiques et médicinales.



Santal



Tamanou



Kawa

NOS ACTIVITES

Elles doivent contribuer à :

- **une meilleure connaissance** des pharmacopées des différentes communautés océaniques ;
- **valoriser le patrimoine culturel** constitué par les savoirs et les pratiques sociales concernant les plantes aromatiques et médicinales ;
- **rendre accessible au public ces connaissances** en réalisant des manifestations telles : expositions, ateliers, conférences et différentes publications destinées à un large public, etc...
- **favoriser l'entretien et/ou la création et la valorisation de jardins de plantes aromatiques et/ou médicinales.**
- **contribuer à l'étude de plantes**, à intérêt diététique, aromatique, médicinal, horticole, valorisables économiquement.



Arnica kanak